INFORMATIONS POUR LE DNB

Les listes seront affichées sur le tableau dans la cour et devant chaque salle le jour des épreuves.

Les élèves sont convoqués 30 minutes avant le début des épreuves dont vous trouverez le calendrier ci-dessous :

JEUDI 27 JUIN 2019

	1/3 Temps
9h-10h30 : Français 1 - 1h30 d'épreuve (grammaire et compétences linguitiques, compréhension et compétences d'interprétation, dictée)-50 points **10h30 -10h45 : Récréation** 10h45-12h15 : Français 2 -1h30 d'épreuve (rédaction) -50 points	8h30 -10h30 : Fr1 -2h d'épreuve **10h30 -10h45 : Pause** 10h45 -12h45 : Fr2 -2h d'épreuve
12h15 -14h30 : PAUSE MERIDIENNE	**12h45-14h : PAUSE MERIDIENNE**
14h30 -16h30 : Maths -2 H d'épreuve 100 points	14h-16h40 : Maths -2h40 d'épreuve

VENDREDI 28 JUIN 2019

	1/3 Temps
9h-11h : Histoire-Géographie-EMC - 2hd'épreuve -50 points	8h30-11h10 : Hist-Géo-EMC -2h40 d'épreuve
12h15 -14h30 : PAUSE MERIDIENNE	**12h45-14h : PAUSE MERIDIENNE**
13h30 -14h30 : Sciences -1 H d'épreuve 50 points	13h30-14h50 : Sciences -1h20 d'épreuve

A l'entrée dans la salle, les enseignants vérifieront les convocations et les papiers d'identité des élèves. **LE CARNET DE CORRESPONDANCE N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL D'IDENTITE.**

Les cartables sont regroupés au pied du tableau. Les élèves ne conservent avec eux que le matériel pour écrire et tracer, éventuellement la calculatrice pour l'épreuve de mathématiques ou de sciences et le dictionnaire pour le travail d'écriture (rédaction). Chaque élève doit avoir son propre matériel.

Les élèves se placent à la table qui porte leur étiquette.

L'appel est fait au début de chaque épreuve. Les élèves émargent en rendant leur copie. Le temps imparti pour l'épreuve est décompté dès la fin de la distribution.

Pendant l'épreuve, la détention d'un téléphone portable ou d'un objet connecté (montre…) est strictement interdite. Le téléphone et l'objet connecté éteints sont rangés dans le sac. Toute tentative de communication sera considérée comme une fraude.

Dès que le sujet sera distribué, aucun élève retardataire ne sera accepté dans la salle. Durant la première heure d'épreuve, aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est autorisée.

Si un candidat considère avoir terminé son épreuve de français au bout d'une heure, il doit tout de même rester dans la salle d'examen jusqu'à la fin. Pour les autres épreuves, les candidats peuvent sortir de la salle après avoir émargé et rendu leur copie.

Après les épreuves du matin, les élèves externes doivent quitter l'établissement lorsqu'ils sont sortis de la salle d'examen. Après les épreuves de l'après – midi, tous les élèves doivent quitter l'établissement lorsqu'ils sont sortis de la salle d'examen.

G.BODET

Principale Adjointe